

Eminem, c'est le nom d'un rappeur blanc américain. Il n'a pas inventé la violence. Il a simplement trouvé un filon payant sans courir jusqu'au Klondike. Il a inséré des messages vulgaires, violents et misogynes dans ses chansons. Alors, quand vient le temps de donner un spectacle, il soulève la foule jusqu'à l'orgasme lorsqu'il vocifère : « Ma chienne, je t'étranglerai la prochaine fois que je te f... »

Lorsque Valerie Smith a pris connaissance des paroles de ces chansons, elle a commencé par imaginer de quoi auraient l'air ses *tounes* si on remplaçait le mot femme (ou chienne, c'est synonyme selon Eminem) par *juif*. Évidemment, toute la communauté juive, les anciens combattants et les militants antifascistes se lèveraient en bloc. Et si on remplaçait le mot femme par *négre*... Tous les militants antiracistes, les Noirs, les Bruns, les Créoles et les groupes pacifistes s'insurgeraient. Il y aurait des émeutes et des appels à la bombe.

Alors, lorsqu'elle a eu vent de la visite du chanteur dans sa ville, Toronto, puis à Montréal, Valerie a fait ce que tout citoyen civilisé croyait avoir le droit de faire. Elle a consulté le Code criminel :

- « Article 319(2) Toute personne qui par ses déclarations, ailleurs que dans une conversation privée, encourage la haine contre un groupe identifiable est coupable de
- (a) une offense grave punissable d'emprisonnement n'excédant pas 2 ans; ou
  - (b) une offense punissable sur déclaration sommaire. »

Puis, elle a enregistré une plainte en bonne et due forme à l'Escouade des crimes à caractère haineux de la police de Toronto.

« Eminem fait la promotion de la haine contre les femmes dans ses chansons », écrit-elle. Pour appuyer ses dires, elle cite les textes de deux chansons, *Kim* et *Kill you*.

Dans la première, Eminem raconte qu'il tuera sa femme. « *You were supposed to love me, now bleed bitch bleed.* » (Tu devais m'aimer, alors saigne chienne saigne). Dans la deuxième, il explique qu'il a inventé la violence pour punir de mort ces « *vile, venomous, vomital bitches. Shut up, slut you're causing too much chaos* » (trop dégueulasse pour être traduit).

# La haine contre les femmes est tolérée par le Code criminel



Valerie soutient que cet homme fait la promotion de la haine contre les femmes et que, par conséquent, il ne devrait pas avoir accès au Skydome de Toronto. Elle rappelle que le Code criminel a déjà permis d'arrêter des gens portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Klaxonnez si vous détestez les Gitans ». Elle signale aussi qu'il a servi à protéger des gais qui avaient invoqué l'argument que le Code criminel interdisait les discours haineux à leur endroit, même si la lettre de la loi ne mentionne pas expressément l'orientation sexuelle.

En bonne Canadienne, Valerie a demandé au ministre ontarien de la Justice, Jim Flaherty, de se montrer cohérent avec ses discours contre la violence familiale. Celui-ci a répondu favorablement à sa plainte et réclamé du gouvernement fédéral qu'il interdise l'entrée au pays de Eminem. Un porte-parole de l'immigration canadienne a répondu qu'il ne pouvait rien faire.

Certains journalistes ont fait les gorges chaudes de l'escarmouche déclenchée par Valerie, répétant comme des perroquets la réponse du gérant du Sky-

dome, Jake Geleerd, « nous respectons la liberté d'expression de l'artiste » (*sic*).

C'est curieux de constater à quel point les défenseurs de la liberté d'expression se montrent « tolérants » quand on s'attaque aux femmes. Et à quel point le Code criminel devient tout à coup inopérant lorsque l'agression verbale se produit contre des femmes.

Entre la liberté d'expression d'un mâle minable qui vomit sur le deuxième sexe et le droit au respect, se pourrait-il que notre société se soit enchaînée à la première comme à une drogue?

Le pire dans cette histoire, c'est que le public de ce rappeur est très jeune. Vous croyez que nos enfants ne pigent pas un mot d'anglais? Le drame, c'est que pour eux, les discours de haine sont une preuve de courage et un objet d'admiration. Ne jetez surtout pas les chansons d'Eminem dans votre bol de toilettes, ni celles de Marilyn Manson, ni les émissions de Howard Stern. Même les rats ne méritent pas cela. De telles ordures méritent d'être bannies de nos écoles, de nos foyers et de nos écrans. Valerie Smith a réussi le tour de force d'affronter le monstre à trois têtes à mains nues, avec un crayon et une feuille de papier. Bravo!

Jacques Brodeur